

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2016

L'an deux mille seize, le dix-huit février à 20 heures, le conseil municipal de la Commune de Saint-Jean-sur-Couesnon, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre PRODHOMME, Maire.

Membres Présents :

Mrs Pierre PRODHOMME, David LEBOUVIER, Emmanuel ROCHELLE, Joël PRIGENT, Ludovic JALLOIN, Mmes Ramatoulaye ROGER, Corinne GILLETTE et Stéphanie BOBET.

Membres absents excusés : Mr Gérard JOURDAN (pouvoir à Mr Pierre PRODHOMME), Mme Valérie BARON, Mrs Thomas GIDEL et David CHIDENNE.

Mme Ramatoulaye ROGER est désignée comme secrétaire de séance.

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2016

Le compte rendu de la séance du 28/01/2016 est approuvé, à l'unanimité des membres présents.

2- NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE / DELEGUES DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire invite l'assemblée à élire, par vote à bulletin secret, les délégués de la Commune à la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aubin-du-Cormier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et après vote, désigne, à l'unanimité, Mr Pierre PRODHOMME et Mr David LEBOUVIER comme délégués de la Commune au sein de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aubin-du-Cormier.

3- AMENAGEMENT D'UNE 4EME CLASSE – EXAMEN DE DEVIS

Dans le cadre de l'aménagement d'une 4^{ème} classe à l'école publique, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir le devis d'honoraires de Mme LOUSSOUARN de Saint Aubin-du-Cormier d'un montant 1 100 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir le devis des Ets GALLE de Saint-Jean-Sur-Couesnon pour des travaux de terrassement d'un montant de 500 € H.T..

Suite à une consultation d'entreprises et après examen des différentes propositions, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir le devis de la Société SOLFAB France 44810-HERIC d'un montant de 88 111 € H.T. pour la construction d'une classe modulaire.

4 - ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016

Budget Commune

Investissement : Construction d'un ALSH - Aménagement d'une 4^{ème} Classe (école publique)
Travaux liés à l'ADAP - Jeux pour enfants (école + aire de jeux) - menuiseries extérieures (salle des fêtes) - Illuminations 2016

Fonctionnement : modification du PLU

5 - AVIS DES DOMAINES ZA DE LA PRAIRIE 2^{ème} tranche

Monsieur le Maire donne lecture de la nouvelle consultation du service des domaines reçue le 19 janvier 2016 pour le terrain concernant la 2^{ème} tranche de la ZAC de la Prairie.

6 - OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE A LA BIBLIOTHEQUE

Une offre d'emploi a été déposée pour le poste d'Adjoint du patrimoine et des bibliothèques
Réception des candidatures jusqu'au lundi 29/02/2016.

7- DEMANDE DU SDE 35 POUR TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU (PVR)

Suite à la demande du SDE35 du 05/02/2016, le projet de Mme CREUSSON Josiane au 13 la métairie à St Jean- Sur-Couesnon nécessite une extension du réseau électrique d'une longueur d'environ 90 m soit un montant de participation estimée à 2 300 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à l'extension du réseau électrique et décide d'appliquer la PVR près de Mme CREUSSON Josiane.

8 - DATES DES PROCHAINES REUNIONS

Conseil Municipal : **17 mars 2016** à 20 h 00 et **31 mars 2016** à 19 h 30

Commission Finances : **21 mars 2016** à 10 h 00

9 - DEMANDE D'ECLAIRAGE DE L'ABRIBUS A LA JUHELLERIE

Une demande va être adressée au Conseil Général.

10- FACTURES 2013 de Mr BOUVET VITRE (couverture zinguerie)

Deux factures ont été transmises concernant les travaux réalisés en 2013 sur la maison d'habitation située au 1 rue du Moulin. Voir avec le maçon au niveau de la décennale.

11 -LETTRE DE Mr KANNOGLOU 6 lieu-dit le Frêne : sens unique à la Célinais

Un courrier ainsi que l'arrêté modificatif vont être envoyés à tous les riverains concernant la mise en place d'un sens unique au lieu dit : la célinais.

12 – BAC D EQUARRISSAGE

Le Conseil Municipal accepte le devis de France OVI de 578 € HT pour l'achat d'un bac d'équarrissage de 450 litres.